



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : __ __ / __ __ / __ __

Dossier complet le : __ __ / __ __ / __ __

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Aménagement d'un créneau de dépassement sur la route départementale 1036 sur sur le territoire des communes de Guignes, Yèbles et Chaumes-en-Brie.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

Département de Seine-et-Marne

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

2 2 7 7 0 0 0 1 0 0 0 0 1 9

Collectivité territoriale

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

PARIGI

Jean-François

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6°a)	Création d'un créneau de dépassement sur route classée dans le domaine public routier départemental.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le présent projet consiste en la création d'un créneau de dépassement de 1300 m sur la route départementale 1036 à cheval sur les communes de Guignes et Chaumes en Brie en direction de Meaux, et de Yèbles. Au delà de la reprise de la chaussée et des accotements, le reprofilage des fossés routiers pourra être nécessaire.

4.2 Objectifs du projet

La départementale 1036 a un créneau de dépassement existant sur l'ensemble de la section dans le sens Meaux vers Melun.

L'objectif du projet est ainsi de :

- fluidifier le trafic sur cette portion en 2*1 voies en permettant notamment le doublement des poids lourds et des engins agricoles sur cet axe très fréquenté.
- Sécuriser les dépassements sur la section aménagée

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La section de route départementale 1036 entre l'échangeur RD319 x RD1036 et l'ouvrage porté de la SNCF sera reprofilée afin d'intégrer 2 voies de circulation et 1 voie de dépassement, en direction de Meaux.

Les caractéristiques du projet sont les suivantes :

- Reprise des accotements
- Reprofilage des fossés routiers
- Terrassements
- Réalisation des plate-formes, support, couche d'assise et surface de chaussée
- Signalisation et assainissement

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le trafic moyen journalier annuel (TMJA) dans les deux sens confondus est de 18700 véh./j (dont 24% de poids-lourds). L'aménagement n'induit pas une hausse du trafic dans ce secteur.

Du fait de la création d'une voie supplémentaire, les eaux de ruissellement rejetées dans le milieu seront augmentées

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Porter à connaissance (ou déclaration loi sur l'eau au titre de la rubrique 2.1.5.0.)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Voie nouvelle - Linéaire	1 300 m
Voie nouvelle - Largeur de la chaussée	3,50 m
Emprise projet	7 800 m ²
Surface imperméable (01voie + accotement revêtus) phase travaux	7 475 m ²
Surface imperméable (03 voies+accotements revêtus) phase exploitation	19 500 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : RD1036 _____

Lieu-dit : _____

Localité : Guignes, Yèbles et Chaumes-en-Brie _____

Code postal : 7 7 3 9 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4 8 ° 6 4 , 2 8 " 8 Lat. : 0 2 ° 7 9 , 6 3 " 2

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : 4 8 ° 6 4 , 2 4 " 7 Lat. : 0 2 ° 7 9 , 5 9 " 1

Point de d'arrivée : Long. : 4 8 ° 6 5 , 3 5 " 5 Lat. : 0 2 ° 8 0 , 5 2 " 9

Communes traversées :

Guignes, Yèbles, Chaumes-en-Brie

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Guignes zone Na , PLU de Yèbles en zone N, PLU de Chaumes-en-Brie en zone N

ⁱ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

i Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le plan de prévention du bruit dans l'environnement du réseau routier du Département a été adopté par délibération n°1/04 du 26 avril 2013.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une étude zone humide a été réalisée le 23/06/2023 concluant à l'existence d'une zone humide à proximité du secteur de travaux sur Guignes.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur la zone de répartitions des eaux de Champigny en application de l'arrêté 2009-1028 du préfet coordonnateur du Bassin Seine-Normandie.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des matériaux seront extraits du chantier. Le réemploi de tout ou partie des ces matériaux sera privilégié en fonction de la nature des ces matériaux et de leur aptitude au réemploi.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet pourra nécessiter l'apport de matériaux
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il sera demandé à l'entreprise titulaire du marché de rechercher une provenance de matériaux minimisant l'utilisation des ressources naturelles conformément à la démarche "route durable" du CD77

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Phase travaux : déplacement d'engins dû à la réalisation et la mise en œuvre du projet. Des déviations sont également à prévoir lors de la réalisation des travaux. - Phase exploitation : fluidification du trafic	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sources de bruits inévitables pendant les travaux sont encadrées dans un schéma Départemental visant la réduction maximale des nuisances engendrées par les chantiers.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans sa phase exploitation, le projet ne générera pas de bruit supplémentaire.	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sources d'odeurs inévitables pendant les travaux sont encadrées dans un schéma Départemental visant la réduction maximale des nuisances engendrées par les chantiers.	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans sa phase exploitation, le projet ne générera pas d'odeur supplémentaire.	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sources de vibrations inévitables pendant les travaux sont encadrées dans un schéma Départemental visant la réduction maximale des nuisances engendrées par les chantiers.	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans sa phase exploitation, le projet ne générera pas de vibration supplémentaire.	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sources lumineuses inévitables pendant les travaux sont encadrées dans un schéma Départemental visant la réduction maximale des nuisances engendrées par les chantiers.	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans sa phase exploitation, le projet ne générera pas d'émission lumineuse supplémentaire.	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sources de rejet dans l'air pendant les travaux sont encadrées dans un schéma Départemental visant la réduction maximale des nuisances engendrées par les chantiers. Dans sa phase exploitation, le projet ne générera pas d'émission supplémentaire.
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans les matériaux de la chaussée réalisée en Béton Bitumineux
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une études de recherches HAP _ AMIANTES s'est avérée négative Les matériaux de déconstruction seront valorisés directement sur site ou bien redirigés vers un centre de tri ou tout autre centre permettant le recyclage ou la valorisation
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Zones humides: pas d'enveloppe d'alerte sur les communes de Chaumes-en-Brie et Yèbles.

En revanche, il y a une enveloppe d'alerte sur Guignes d'où une étude sur la délimitation des zones Humides datant du 23/06/23 : Une zone humide à proximité a été délimitée suivant les critères pédologiques ou floristiques, d'après les méthodes décrites dans l'arrêté du 24 juin 2008, modifié en 2009. Le projet n'a pas d'impact sur cette zone.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

- valorisation des déchets issus du chantier, avec un suivi tout au long du chantier et un bilan en fin de travaux.
- au-delà de la gestion des déchets, mise en œuvre d'une démarche d'organisation environnementale sur le chantier permettant de réduire l'impact des travaux en matière de respect de l'air (GES, poussières), de l'insertion du chantier dans son environnement, des émissions sonores et de gestion des eaux de chantier.
- étude hydraulique permettant de vérifier l'impact du nouvel aménagement sur les écoulements d'eau et de tenir compte de la gestion des eaux au titre du projet.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet prévoit la création de créneau de dépassement d'une longueur de 1300 en direction de Meaux sur les communes de Guignes, Yèbles et Chaumes-en-Brie. L'objectif étant de sécuriser les dépassements et de fluidifier la circulation sur ce secteur. La surface totale du projet représente 7 800 m² et engendrera uniquement des perturbations inéluctables durant sa phase travaux. Pendant sa phase exploitation, il n'engendrera pas de trafic supplémentaire. Au regard de ces éléments nous n'estimons pas nécessaire d'effectuer une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 6 : Étude zone humide réalisée le 23/06/2023	<input type="checkbox"/>
2	Annexe 7 : Mesures "Eviter Réduire" en phase chantier	<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

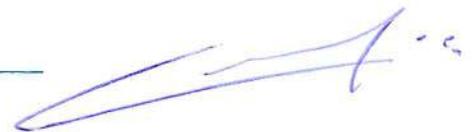
Nom CANEPA

Prénom Emmanuel

Qualité du signataire Directeur adjoint

À Melun

Fait le 09/05/2025



Signature du (des) demandeur(s)

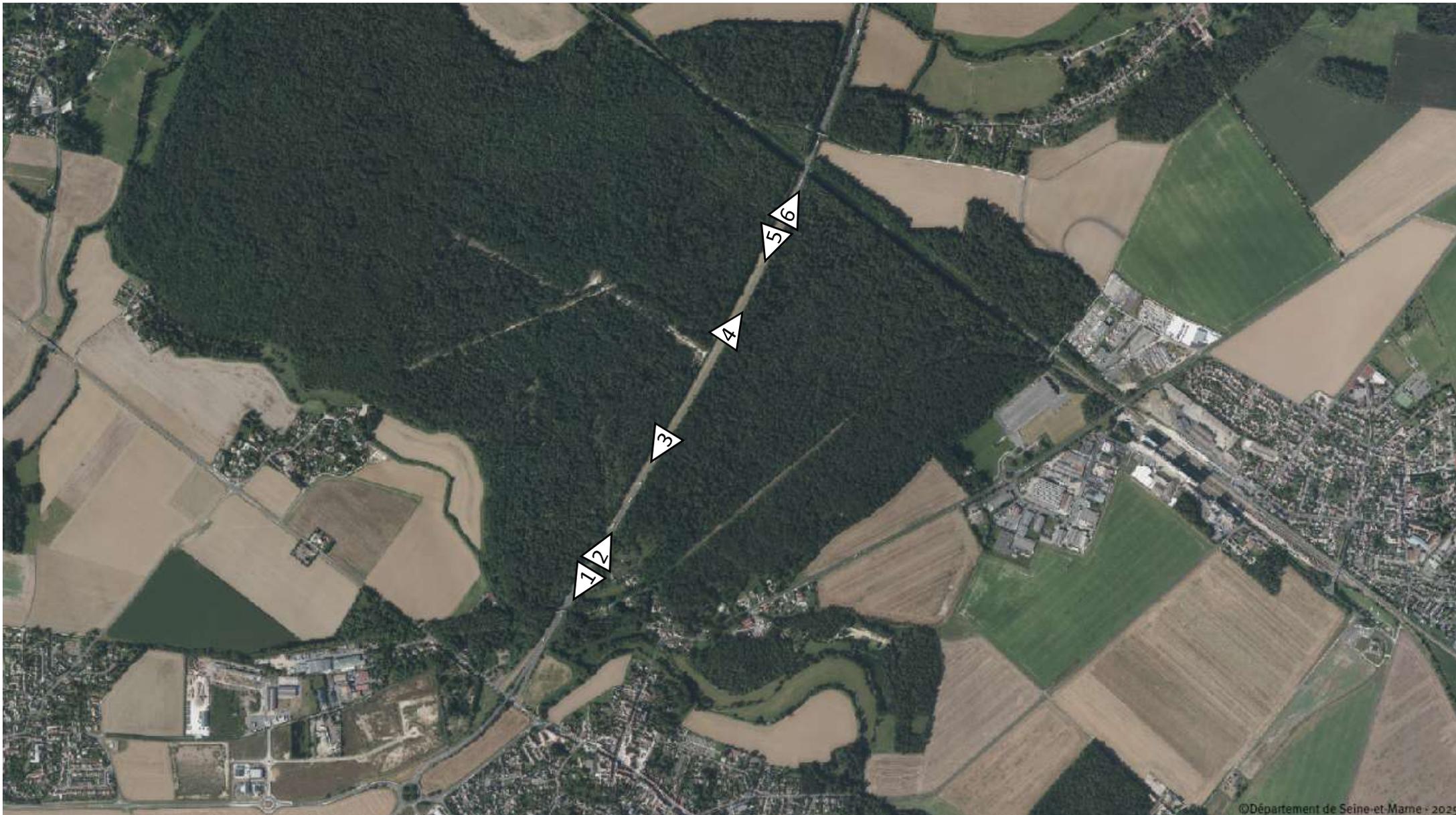
RD 1036 – Réalisation d'un créneau de dépassement

Communes de Chaumes-en-Brie, Guignes et Yèbles

Plan de situation



Localisation des photographies prises
le 16/01/2025



N°1
16/01/2025



N°2
16/01/2025



N°3
16/01/2025



N°4
16/01/2025



N°5
16/01/2025



N°6
16/01/2025



Réalisation d'un créneau de dépassement

FAISABILITE

3.2 - Plan général des travaux

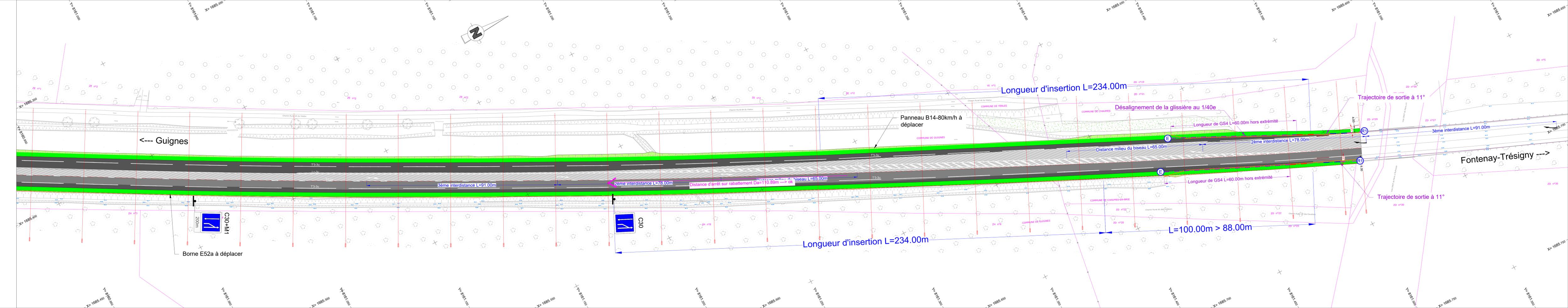
Planche 2

Date :	20/02/2024	Echelle :	1/500
Index 0	Création du document		
Modifications :			

LÉGENDE

- Chaussée neuve S=7771m²
- Chaussée existante conservée S=4886m²
- Chaussée existante reprofilée S=5766m²
- Berme végétalisée
- Bourrelet béton
- Glissière métallique NF GS4
- Glissière métallique NF GS2
- Glissière métallique NF GRC
- Glissière métallique NF GCU
- Glissière métallique NF GCUL
- Extrémité de glissière enterrée
- Raccordement GCUL sur BN4
- Raccordement GS4 sur GS4 existante

Signalisation:
Les panneaux de police seront de gamme normale
L'unité de marquage au sol est u=6cm



Réalisation d'un créneau de dépassement

FAISABILITE

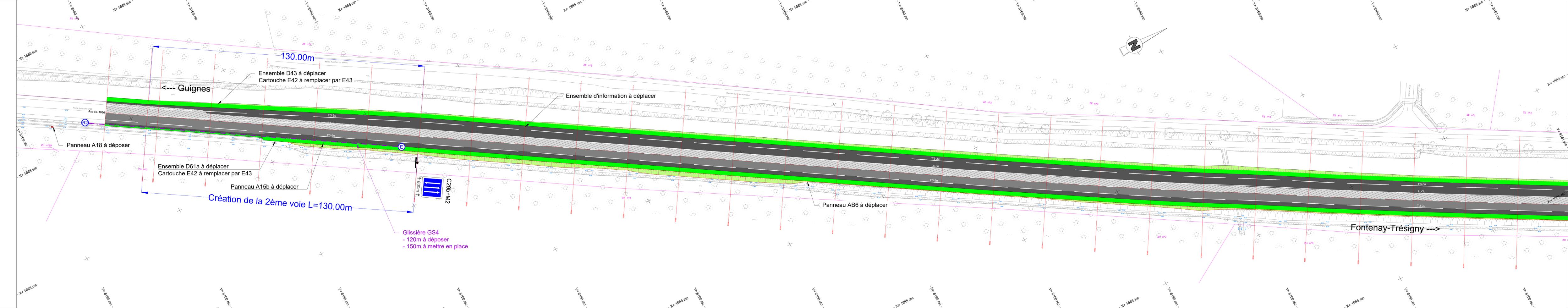
3.1 - Plan général des travaux
Planche 2

Date :	20/02/2024	Echelle :	1/500
Indice 0	Création du document		
Modifications :			

LÉGENDE

- Chaussée neuve S=7771m²
- Chaussée existante conservée S=4886m²
- Chaussée existante reprofilée S=5766m²
- Berme végétalisée
- Bourrelet béton
- GS1 - GS1 Glissière métallique NF GS4
- GS2 - GS2 Glissière métallique NF GS2
- GRC - GRC Glissière métallique NF GRC
- GCU - GCU Glissière métallique NF GCU
- GCUL - GCUL Glissière métallique NF GCUL
- Extrémité de glissière enterrée
- Raccordement GCUL sur BN4
- Raccordement GS4 sur GS4 existante

Signalisation:
Les panneaux de police seront de gamme normale
L'unité de marquage au sol est u=6cm

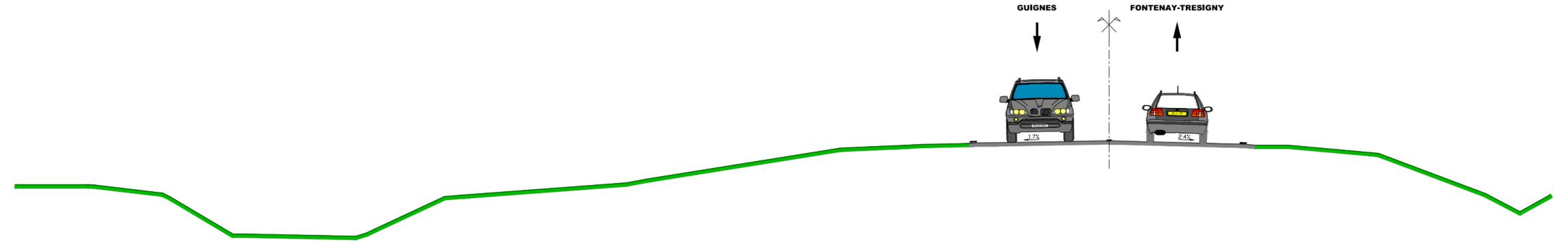
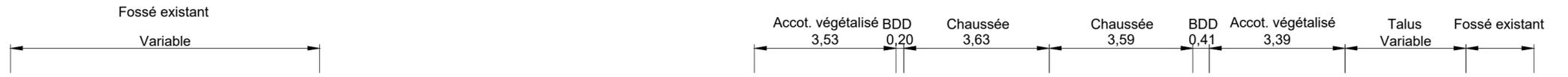


Réalisation d'un créneau de dépassement

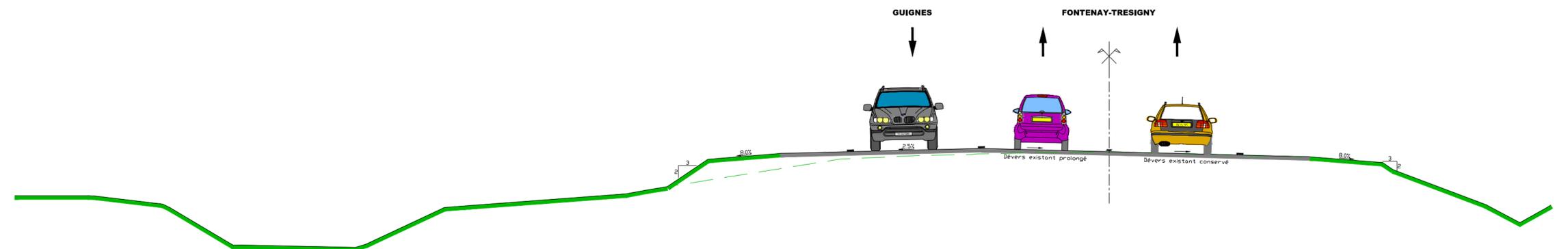
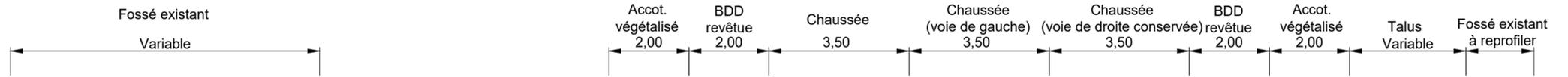
FAISABILITE

5 - Profil en travers type

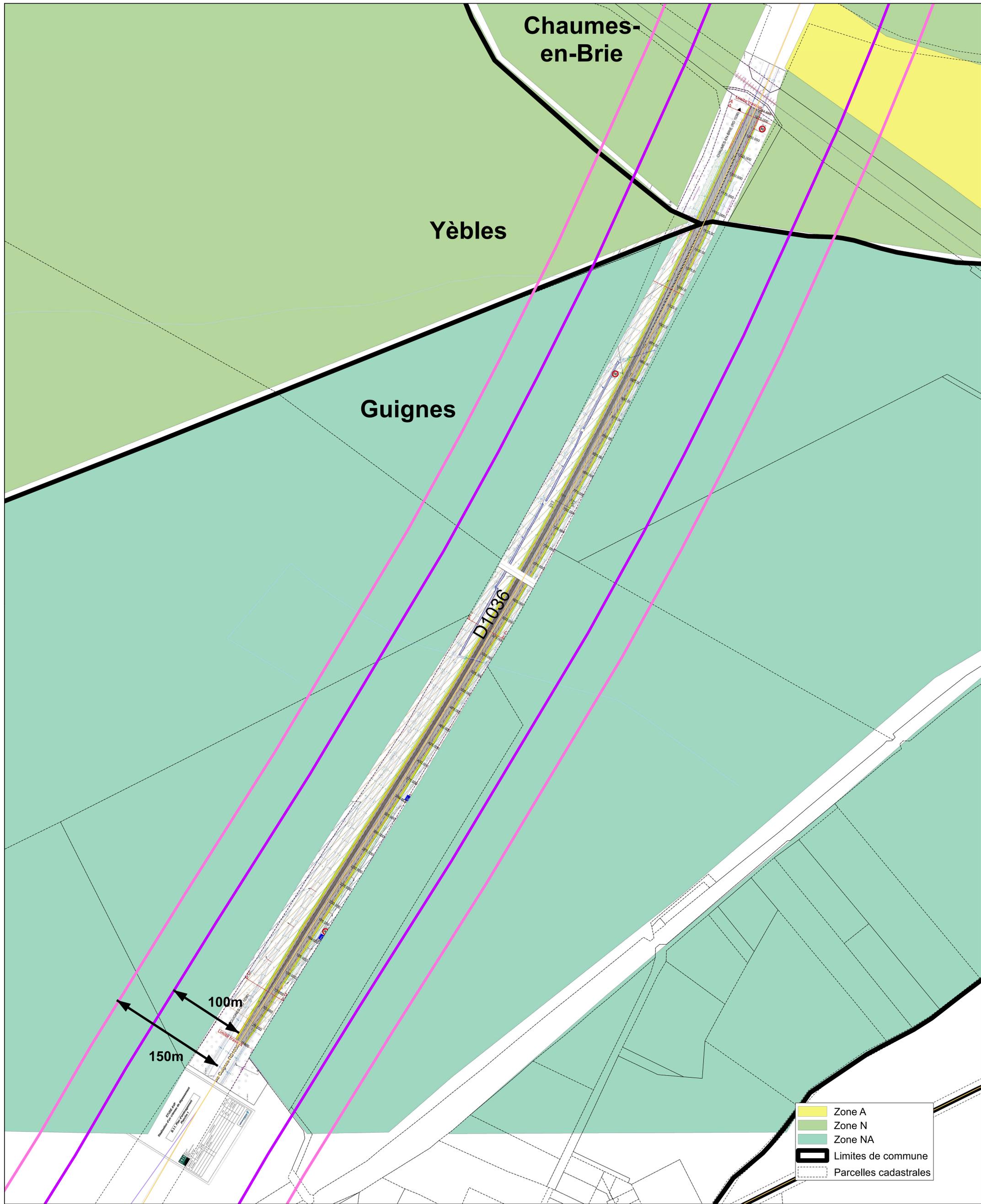
Date :	20/02/2024	Echelle :	1/100
Modifications :	Indice 0	Création du document	



Existant



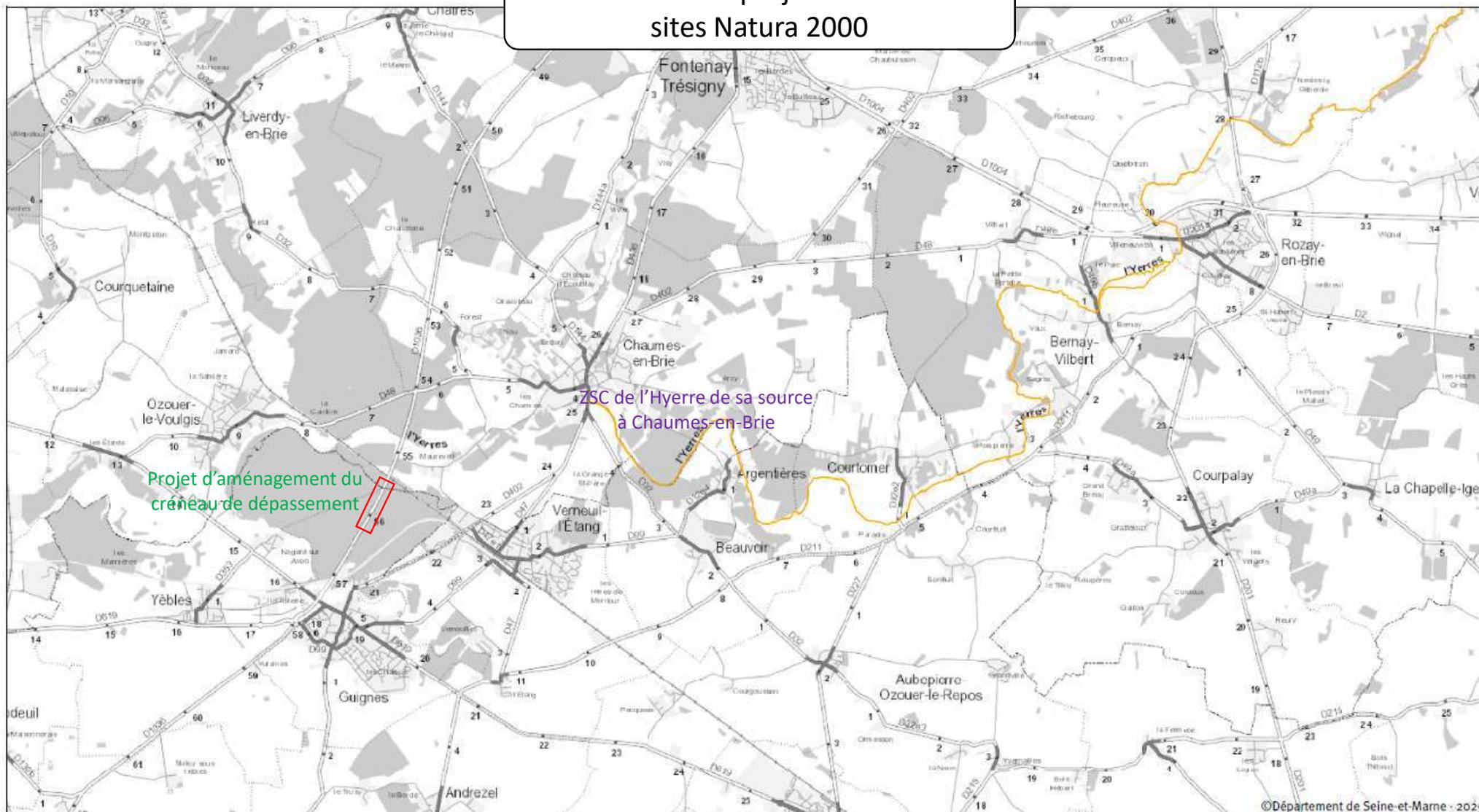
Projet



100m
150m

- Zone A
- Zone N
- Zone NA
- Limites de commune
- Parcelles cadastrales

Localisation du projet vis-à-vis des sites Natura 2000



Cartographie : Département de Seine-et-Marne - D. Routes - René TOTO - 16/01/2025

Sources : Département de Seine-et-Marne - SIG - DR
INPN / ©IAU-IdF / ©IGN - BDTOPO® mai 2018 - BDTOPO® 2019

©Département de Seine-et-Marne - 2025